VILLE DE BRIGNOLES
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – A.A.P.C.
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – M.A.P.A.

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex
Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet de l'accord-cadre : MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU MATERIEL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE ET DES ECOLES SUR 3 ANS.
Caractéristiques du marché : Il s'agit d'assurer l'entretien normal et régulier par le contrôle périodique du matériel, ainsi que les dépannages et réparations du matériel des cuisines, cantines satellites et des écoles.
Il s'agit d'un marché ordinaire conclu à prix forfaitaire pour les interventions préventives, et d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande conclu à prix unitaires pour les interventions curatives (dépannages et réparations). Cet accord-cadre sera conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé suivant les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.
Pour information, le montant moyen annuel des dépenses du marché précédent s'élève environ à 16 000 € H.T. (interventions préventives et curatives confondues).
Pour le présent marché, et en ce qui concerne la partie accord-cadre à bons de commande (partie curative) :
Le montant maximum annuel de commandes est fixé à : 20 000 € H.T.
Le montant maximum de commande sur 3 ans s'élève donc à : 60 000 € H.T.

La durée du marché est fixée à 12 mois. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

Pour information le marché en cours se terminera le 06 juin 2022.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée passé selon l'article L.2123-1 du code de la commande publique
Date et heure limites de réception des offres : Le 14 avril 2022 à 17heures.
Certificat de visite obligatoire : Chaque candidat devra se rendre obligatoirement sur sites préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux où sont situés les divers équipements faisant l'objet des prestations.

Pour ce faire, il est prévu deux demi journées de visite :

- le 04/03/2022 de 14h 00 à 16h00.
- le 11/03/2022 de 14h 00 à 16h00.

Pour la prise de rendez-vous relative à la visite des sites, il conviendra de se rapprocher du service Restauration Collective au 04.98.05.93.83.

Le lieu de rendez-vous pour procéder à la visite est la Cuisine Centrale Jean Jaurès – Avenue Maréchal Foch – 83170 Brignoles.

Un certificat de visite sera établi et remis au candidat qui devra le joindre à son offre.
Type d'accord-cadre : Prestations de services.
Classification C.P.V: 50883000-8 (Services de réparation et d'entretien de matériel de restauration) – 50324200-4 (Services de maintenance préventive).

Code NUTS : FRL05
Variantes : Non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Conditions de participation :
1/Possibilité de procédure DUME S :
« Cette procédure permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation »
Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME (S) :
Le candidat devra fournir :
- Imprimé **Cerfa DC1 ci-joint.**
- Imprimé **Cerfa DC2 ci-joint.**
- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en **redressement judiciaire**
- **Déclaration sur l'honneur ci-jointe.**
- Renseignements sur le respect de **l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du **code du travail**.
- Production pour **chacun de ces opérateurs** des **mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Présentation d'une **liste des principales prestations** effectuées au cours des **trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Fournir si possible des attestations de bonne exécution. Les références présentées doivent porter sur des prestations similaires à l'objet du marché.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.
Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
Conditions de remise des offres :
Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
Prix des prestations : 60 % - Qualité des prestations : 40 %
Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :
Ordre administratif : Mairie de Brignoles – Direction de la Commande Publique (coordonnées ci-dessus).
Ordre technique : Mairie de Brignoles - Service Restauration Collective – Cuisine Centrale Jean Jaurès – Avenue Maréchal Foch – 83 170 Brignoles – Renseignements auprès de Madame Amel Lencioni – Responsable de la restauration scolaire -n° de Téléphone 06 49 23 06 19 - email : lencionia@brignoles.fr ou 04 98 05 93 83 email : SRS@brignoles.fr
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : Le 15 février 2022